Code	SDS_EGGERTimber_fr_US
Version	5
Date de publication	06-21-2024

Fiche de données de sécurité

Bois de sciage EGGER

Selon la norme 29 CFR 1910.1200 Annexe D

Ce produit ne présente aucun danger sous la forme dans laquelle il est expédié par le fabricant ; il peut néanmoins présenter des risques liés aux activités générant de la poussière de bois qui sont réalisées en aval (rectification, ponçage, découpe, pulvérisation, etc.).

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom commercial	Bois de sciage EGGER
Description du produit	Panneaux et planches coupés en bois de conifères (épicéa, pin sylvestre)

1.2 Usage pertinent identifié de la substance/du mélange et restrictions d'utilisation

Usage recommandé	Matériau de construction pour palettes, caisses, tourets de câble, coffrage à béton, conditionnement, charpente (matériau de construction)

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur/importateur	EGGER Sägewerk GmbH Im Kissen 19 59929 Brilon Germany +49 2961 770-0
Centre d'assistance régional	EGGER Wood Products LLC(US) 300 Egger Parkway Lexington, NC 27299 T+1-800-940-9633
Autres informations	environment@egger.com

1.4 Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

1-800-424-9300 / +1 703-527-3887 (Chemtrec)

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

OSHA HCS 2012	Ce produit, qui est généralement un article, ne présente aucun danger; il est néanmoins soumis au règlement OSHA relatif à la poussière de bois générée lors des activités réalisées en aval (rectification, ponçage, découpe, sciage, etc.) Les taux de formaldéhyde libre sont inférieurs aux exigences de déclaration de l'OSHA. Les classifications ci-dessous sont établies sur la base de poussière de bois :Irritation cutanée 2 Sensibilisation cutanée 1

Irritation bénigne des yeux 2B
Sensibilisation des voies respiratoires 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée 2 : Irritation des voies respiratoires
Cancérogénicité 1A
Poussières combustibles

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le paragraphe (f) 1910.1200 de la norme OSHA 29 CFR
Pictogrammes des dangers





Mention d'avertissement	**DANGER**
Mentions de danger	Peut engendrer des concentrations de poussières combustibles dans l'air H315 Provoque une irritation cutanée H317 Peut provoquer une allergie cutanée H320 Provoque une irritation des yeux H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation H335 Peut irriter les voies respiratoires H350 Peut provoquer le cancer par inhalation H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation
Conseils de prudence	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer P260 Ne pas respirer les poussières P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux P302+P352+P305+P351+P338 En cas de contact : Laver abondamment à l'eau P308+P337+P314+P340+ P264 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin en cas de malaise, aller à l'extérieur

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et tPtB	
PBT	Sans objet
tPtB	Sans objet
OSHA HCS 2012	Sous la forme dans laquelle il est expédié, ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon la norme américaine sur la communication des risques (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA; il peut néanmoins présenter des risques liés aux activités générant de la poussière qui sont réalisées en aval (rectification, ponçage, découpe, pulvérisation, etc.).
NFPA	Santé=1, Inflammabilité=1, Réactivité=0, Danger spécial=Aucun

HMIS	Santé=1*, Inflammabilité=1, Réactivité=0, PFE=E *Risque chronique pour la santé E=Lunettes de protection, gants et masque anti-poussière

Section 3 : Composition/information sur les composants

3.2 Caractérisation chimique : Mélanges (article)

Description	Ce produit est composé de bois*.

*Le bois contient des traces de divers produits chimiques présents dans l'environnement, qui sont absorbés par les arbres lors de leur croissance naturelle. La liste complète des espèces est disponible sur demande.

RÉSIDENTS DE CALIFORNIE :ATTENTION : Ce produit peut vous exposer à des émissions de produits chimiques tels que le formaldéhyde, qui est reconnu comme causant le cancer par l'État de Californie. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

Section 4 : Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Informations générales	Aucune mesure particulière n'est requise concernant le produit sous la forme dans laquelle il est expédié ; les activités réalisées en aval (découpe, sciage, rectification, etc.) peuvent générer de la poussière. Pour éviter tout risque pour la santé lors des activités réalisées en aval, veuillez prendre en compte les mesures suivantes :
Inhalation	En cas de difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après un contact avec le produit fondu, refroidir rapidement avec de l'eau froide.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise et appeler un centre antipoison ou un professionnel de la santé.

4.2 Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)

Se reporter à la Section 11 – Données toxicologiques

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, s'il y a lieu

Aucune autre information pertinente disponible

Section 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement
Eau
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone
Mousse

5.2 Dangers spécifiques de la substance ou du mélange

Le bois de sciage appartient à la catégorie des matériaux combustibles de classe A. Si le produit est impliqué dans un incendie, il

brûlera.Le bois de sciage ne présente pas de risque d'explosion. Le sciage, le ponçage ou l'usinage du bois de sciage peut générer de la poussière de bois, qui constitue un produit connexe. La poussière de bois peut présenter un risque d'explosion élevé, voire grave, si un nuage de poussière vient à entrer en contact avec une source d'inflammation.Une concentration dans l'air de 15 grammes par mètre cube est souvent utilisée en tant que limite inférieure d'explosivité (LIE) pour les poussières de bois. Selon l'OSHA, le niveau est explosif lorsque la visibilité est inférieure ou égale à cinq pieds.En cas d'incendie, les gaz suivants risquent d'être libérés :Dioxyde de carbone (CO2), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote et autres particules et gaz dangereux

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipements de protection	Dispositif buccal de protection respiratoire
Autres informations	Empêcher la formation de poussière

Éliminer les débris d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles	Ne pas respirer les poussières.
Mesures d'urgence	Aucune mesure d'urgence n'est considérée comme nécessaire si le matériau est utilisé dans les conditions classiques recommandées.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Aucun mesure spécifique n'est requise

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ne s'applique pas au produit sous sa forme achetée. Les poussières générées lors du sciage, du ponçage, du perçage ou du détourage de ce produit peuvent être aspirées ou ramassées à la pelle en vue d'être valorisées ou éliminées. Les activités de nettoyage et d'élimination des poussières de bois doivent être réalisées de manière à réduire au minimum la poussière en suspension dans l'air.
Éliminer les matières collectées conformément à la réglementation

6.4 Référence aux autres sections

Se reporter à la Section 7 pour plus d'informations sur la sûreté en matière de manutention
Se reporter à la Section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle
Se reporter à la Section 13 pour plus d'informations sur l'élimination

Section 7 : Manutention et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Appliquer les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussière. Un entretien ménager de routine doit être mis en place afin de s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Porter un masque en cas d'utilisation d'outils à main sans dispositif d'extraction de poussière. Respecter toutes les réglementations relatives aux opérations de traitement commercial (exemple: port de lunettes de sécurité) prévues par les sociétés d'assurance.Informations relatives à la protection contre les explosions et les incendies :Empêcher la formation de poussière

7.2 Conditions de sécurité relatives au stockage (y compris matières incompatibles)

Stockage	Aucune précaution spécifique relative à la manutention du produit. Appliquer les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussière. Un entretien ménager de routine doit être mis en place afin de s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.Tenir à l'écart de toute source d'inflammation

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune autre information pertinente disponible

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le niveau de poussière de bois doit être contrôlé lors de la découpe, du sciage, du perçage ou des autres processus générant de la poussière.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures/contrôles d'ingénierie	Si nécessaire, des systèmes de ventilation adéquats doivent être utilisés afin de maintenir des niveaux de concentration de contaminants dans l'air inférieurs aux valeurs limites d'exposition (VLE) applicables. En raison du potentiel explosif de la poussière de bois en suspension dans l'air, des précautions doivent être prises pendant le ponçage, le sciage ou l'usinage des produits en bois afin d'éviter la présence d'étincelles ou d'autres sources d'inflammation dans les systèmes de ventilation. L'emploi de moteurs hermétiques est recommandé.
Pictogrammes relatifs aux équipements de protection individuelle	  
Voies respiratoires	L'emploi d'un masque anti-poussière homologué NIOSH/MSHA est recommandé lorsque les niveaux de poussière en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition admissibles (PEL) et les VLE en vigueur.
Yeux/visage	Porter des lunettes de protection
Mains	Porter des gants de protection Gants en tissu caoutchouté, en toile ou en cuir
Peau/derme	Porter des manches longues et/ou une combinaison de protection.
Considérations générales en matière d'hygiène industrielle	Adopter de bonnes pratiques d'entretien et éviter de générer/respirer de la poussière. Ne pas laisser la poussière s'accumuler. Entretenir, nettoyer et tester les masques respiratoires conformément aux règlements de l'OSHA.
Contrôles de l'exposition dans l'environnement	Aucune donnée disponible

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations de base relatives aux propriétés physiques et chimiques

État physique	solid	Taux d'évaporation	Not relevant
Couleur	differs	Coefficient de partage	Not relevant
Inflammabilité	D, d0, s2 (DIN EN 14081-1)	Température d'auto-inflammation	differs
Odeur	woody	Température de décomposition	0.13 W/mK (EN12523)
Tension de vapeur	Not relevant	Viscosité	No data available
Seuil olfactif	Not relevant	Temps de combustion	No data available
Densité de vapeur	No data available	Densité	approx 460-520kg/m³ (EN350-2)
pH	Not relevant	Propriétés oxydantes	No data available
Densité relative	Not relevant	Limites d'explosivité	No data available
Point de fusion	Not relevant	Point d'éclair	Not relevant
Point de congélation	Not relevant	Point d'ébullition	Not relevant
Solubilité	Not soluble in water		

9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées
Conditions à éviter : Absence de décomposition en cas d'utilisation conforme aux spécifications

10.3 Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'eau, à une source d'inflammation, à une humidité relative élevée et à une température élevée

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles : acides (forts), oxydants (forts)

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition dangereuse peut se produire; la décomposition thermique et/ou par oxydation thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

Section 11 : Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Autre matière	Ne s'applique pas au produit sous sa forme achetée. Les informations sur les composants individuels sont fournies ci-dessous, le cas échéant	
Composants		
Formaldéhyde	50-00-0	Toxicité aiguë : Ingestion/Voie orale – Rat DL50 > 200 mg/kg ; Inhalation – Rat DL50 0,578 mg/l/4 h

Propriétés SGH	Classification

Toxicité aiguë	OSHA HCS 2012 – Toxicité aiguë – Manque de données (voie orale, cutanée, inhalation)
Danger par aspiration	OSHA HCS 2012 – Manque de données
Cancérogénicité	OSHA HCS 2012 – Cancérogénicité 1A
Mutagénicité pour les cellules germinales	OSHA HCS 2012 – Manque de données
Corrosion/irritation cutanée	OSHA HCS 2012 – Irritation cutanée 2
Sensibilisation cutanée	OSHA HCS 2012 – Sensibilisation cutanée 1
TSOC_ER	OSHA HCS 2012 – Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée 2
TSOC_EU	OSHA HCS 2012 – Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique 3 : irritation des voies respiratoires
Toxicité pour le système reproducteur	OSHA HCS 2012 – Manque de données
Sensibilisation des voies respiratoires	OSHA HCS 2012 – Sensibilisation des voies respiratoires 1
Lésion/irritation oculaire grave	OSHA HCS 2012 – Irritation bénigne des yeux 2B

Organes cibles	Peau/derme. Poumons, système respiratoire.
Voie(s) d'entrée/exposition	Inhalation, peau, yeux.
Affections médicales aggravées par l'exposition	Les poussières peuvent aggraver un asthme ou d'autres troubles respiratoires.

Effets potentiels sur la santé

Aucun effet nocif sur la santé n'est attendu si le produit est manipulé conformément à la présente fiche de données de sécurité et à l'étiquette du produit. En cas de mauvaise manipulation du produit et de surexposition, les symptômes ou effets suivants peuvent notamment survenir :

Inhalation

Aigus (immédiats)	Peut irriter les voies respiratoires
Chroniques (retardés)	Une exposition répétée et prolongée peut provoquer le cancer. Une exposition répétée et prolongée peut entraîner une sensibilisation du système respiratoire.

Contact avec la peau

Aigus (immédiats)	Peut provoquer une irritation
Chroniques (retardés)	Une exposition répétée et prolongée peut entraîner une sensibilisation.

Contact avec les yeux

Aigus (immédiats)	Peut provoquer une irritation
Chroniques (retardés)	Aucune donnée disponible

Ingestion

Aigus (immédiats)	Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.
Chroniques (retardés)	Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.

Effets cancérogènes

Effets cancérogènes	Dans son dixième rapport, le National Toxicology Program (NTP) a inscrit la poussière de bois sur sa liste des substances cancérogènes pour l'homme Monographies du CIRC : Poussière de bois, groupe 1 – Groupe 1 du CIRC : Agent cancérogène pour l'homme ; indications suffisantes de cancérogénicité pour l'homme. Cette classification repose principalement sur des études démontrant un lien entre l'exposition professionnelle à la poussière de bois et la survenue d'un adénocarcinome des cavités nasales et des sinus paranasaux. Le CIRC n'a pas découvert suffisamment

d'indications établissant un lien entre l'exposition professionnelle à la poussière de bois et la survenue de cancers de l'hypopharynx, de l'oropharynx, des systèmes lymphatique et hématopoïétique, des poumons, de l'estomac, du côlon ou du rectum.

	CAS	OSHA	IARC	NTP
Poussière de bois (tous les bois tendres et durs)	Non disponible	Non répertorié	Groupe 1 – Cancérogène	Cancérogène reconnu pour l'homme
Formaldéhyde	50-00-0	Cancérogène spécifiquement réglementé	Groupe 1 – Cancérogène	Cancérogène reconnu pour l'homme

Section 12 : Données écologiques

12.1 Écotoxicologie

Formaldéhyde : CE50 5,8 mg/l/48 h (Daphnia magna)
Ne s'applique pas aux panneaux de particules/MDF

12.2 Persistance et dégradation

Aucune autre information pertinente disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Formaldéhyde : log Koe : 0,35
Ne s'applique pas aux panneaux de particules/MDF

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune autre information pertinente disponible

Observations générales	Non dangereux pour l'eau en général

12.5 Résultats des évaluations TBP et tPtB

TBP	Sans objet
Autres effets nocifs	Sans objet

12.6 Autres effets nocifs

Aucune autre information pertinente disponible

Section 13 : Données sur l'élimination du produit

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation	Élimination selon les règlements locaux
Recommandations relatives aux emballages contaminés	Éliminer les emballages conformément aux règlements en matière d'élimination des emballages

Section 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant

14.2 Désignation officielle pour le transport selon l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant

14.3 Classe(s) de dangers relative(s) au transport

ADR, ADN, IMDG, classe IATA	Néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant

14.5 Dangers environnementaux

Sans objet

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

Sans objet

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans objet

Règlement type de l'ONU

Néant

Section 15 : Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement applicable à la substance ou au mélange en question

NPCA-HMIS® III

Catégorie	Classement	Description
Chronique	*	Une surexposition répétée aux poussières peut avoir des effets chroniques (à long terme) sur la santé
Santé	0	Pas de risques significatifs pour la santé
Inflammabilité	1	Matériau nécessitant un préchauffage considérable, quelle que soit la température ambiante, avant qu'une inflammation et une combustion ne puissent survenir
Danger physique	0	Matériau normalement stable, même dans des conditions d'incendie, qui ne réagit pas avec l'eau, ne se polymérise pas, ne se décompose pas, ne se condense pas et n'est pas autoréactif. Non explosif
Protection individuelle	-	

NFPA® 704

Catégorie	Degré de danger	Description
Inflammabilité	1	Matériau nécessitant un préchauffage considérable, quelle que soit la température ambiante, avant qu'une inflammation et une combustion ne puissent survenir
Santé	0	Matériau ne présentant pas de dangers autres que ceux présentés par des matériaux combustibles ordinaires, en situation d'urgence.
Instabilité	0	Matériau normalement stable, même au feu
Danger spécifique		

Classification des dangers SARA Aigu, chronique

Répertoire

Composant	CAS	LIS Canada	TSCA
EGGER Timber	Sans objet	Non répertorié. Tous les composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du Canada, sont exclus de la liste ou sont présents en quantité	Non répertorié. Tous les composants figurent au répertoire TSCA, sont exclus de la liste ou sont présents en quantité inférieure au seuil de déclaration de minimis.

		inférieure au seuil de déclaration de minimis.
Canada – SIMDUT – Classifications des substances		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	B1, D1A, D2A, D2B
Canada – SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	0.1% (la concentration dans le produit est inférieure au seuil de minimis)
États-Unis – OSHA – Gestion de la sécurité des procédés – Produits chimiques à haut risque		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	1000lb TQ
Environnement		
États-Unis – CERCLA – Substances dangereuses		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	100lb final RQ
États-Unis – CERCLA/SARA – Section 304 EHS RQ		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	100lb EPCRA RQ
États-Unis – EPCRA –Section 302 (EHS) TPQ		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	500lb TPQ
États-Unis – EPCRA – Section 313 – Produits chimiques toxiques		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	0.1% (la concentration dans le produit est inférieure au seuil de minimis)
États-Unis – Californie		
Environnement		
États-Unis – Californie – Proposition 65 – Liste des substances cancérogènes		
EGGER Timber et composants (sauf éléments énumérés ci-dessous)	S.O.	Non répertorié
Formaldéhyde	50-00-0	cancérogène, NSRL 40µg/jour
Poussière de bois (tous les bois tendres et durs)	S.O.	cancérogène

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

Section 16 : Autres informations

Ces informations reposent sur nos connaissances actuelles et proviennent de sources considérées comme exactes ou techniquement correctes. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et n'a aucune valeur contractuelle.

Version initiale 08-13-2018

Date de la dernière révision 06-21-2024